

04 juin 2010 -19:16

Appartient à [Conseil des ministres du 4 juin 2010](#)

## Gaza

### Précision sur la position belge concernant l'enquête internationale

#### Précision sur la position belge concernant l'enquête internationale

A la suite de la discussion au Conseil des ministres au sujet de la tragédie devant les côtes de Gaza, le Premier ministre souhaite clarifier la position de la Belgique concernant la question d'une enquête internationale sur l'action entreprise par Israël contre la flotte humanitaire pour la paix à destination de Gaza.

Le ministre des Affaires étrangères Steven Vanackere a, dans une première réaction le 31 mai, exprimé son indignation à l'égard de l'opération militaire israélienne et de la manifestation disproportionnée de la force. Il a demandé le même jour des explications à l'ambassadeur d'Israël à Bruxelles. Il a plaidé dès le début pour une enquête indépendante des faits.

Le ministre des Affaires étrangères a immédiatement exprimé son soutien pour une convocation du Comité politique et de sécurité de l'Union européenne et a donné instruction à notre ambassadeur de faire insérer la proposition d'une enquête indépendante des faits dans la déclaration de la Haute Représentante pour la politique extérieure et de sécurité, Madame Ashton, au nom de l'Union européenne.

La Belgique s'associe à la déclaration du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui demande un enquête rapide, impartiale, crédible et transparente selon les normes internationales.

Enfin, la Belgique a, dans sa déclaration nationale à l'occasion du vote au sujet de l'action d'Israël au Conseil des Droits de l'Homme à Genève, clairement exprimé son soutien à une enquête internationale et a ajouté que l'enquête elle-même était plus importante qu'une longue discussion sur ses modalités. La Belgique regrette qu'il n'a pas été possible de trouver un consensus à ce sujet ni au sein du Conseil des Droits de l'Homme ni entre membres de l'UE au sein de ce Conseil. Malgré nos efforts diplomatiques pour arriver à un accord, afin d'accroître l'impact de la demande d'enquête, la Belgique s'est vue contrainte à l'abstention avec la plupart des autres membres de l'Union européenne.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe